



## Promotion exclusive d'Air Caraïbes sur Paris - Cayenne Remboursement de la taxe carburant

**Le 3 septembre 2008** - Pour fêter la prochaine ouverture de sa ligne directe Paris-Cayenne, le 15 décembre 2008, Air Caraïbes, la compagnie régulière spécialiste des Antilles crée l'événement en proposant à ses futurs passagers une offre exceptionnelle : la taxe carburant remboursée, soit 250 € d'économie pour l'achat d'un billet aller/retour.

### Compte à rebours : décollage dans 100 jours

Pour lancer le compte à rebours, à 100 jours du premier décollage, Air Caraïbes propose donc un tarif adapté destiné à sensibiliser ses partenaires que sont les agences de voyages. Son objectif affiché est de faire découvrir tous les "plus" du nouveau vol Paris <> Cayenne :

- le confort d'un Airbus A 330-300 entièrement neuf avec écran vidéo individuel dans les 3 classes disponibles (Madras, Caraïbes et Soleil) ;
- 6 vols A/R par semaine, dont 3 directs au départ d'Orly Sud, l'aéroport le plus accessible ;
- des connections faciles sur tout l'arc antillais ;
- et toujours l'accueil, le service et le sourire qui font la signature d'Air Caraïbes.

### Un dispositif de communication à 360°

Tous les billets PAR/CAY/PAR achetés donneront lieu à un remboursement par chèque de la valeur des taxes carburant appliquées au billet, soit 250 €.

Afin de promouvoir cette action, Air Caraïbes réalise une opération de marketing à destination des agences de voyages de Métropole.

Celle-ci est renforcée par une campagne de communication publicitaire auprès du grand public déclinée dans la presse, en radio et via Internet.

**Serge Tsygalnitsky, Directeur Général d'Air Caraïbes déclare :** «*Le 15 décembre prochain, la ligne Paris – Cayenne s'ouvre à une nouvelle concurrence. Nous entrons sur ce marché avec une politique tarifaire dynamique, qui se traduit par une première opération promotionnelle forte : la compagnie va rembourser les taxes carburant aux premiers passagers de sa nouvelle ligne*».

\*Cet avantage exclusif n'est valable que 20 jours, pour une émission du 4 au 24 septembre 2008. Cette offre concerne les vols directs Paris – Cayenne réservés en classe W (économique) pour une période de voyage allant du 15 décembre 2008 au 15 mars 2009.

### **Contact presse :**

Financial Dynamics

Eric Fohlen-Weill

Tel: 01 47 03 68 10

Email: [Eric.Fohlen-Weill@fd.com](mailto:Eric.Fohlen-Weill@fd.com)

### **A propos d'Air Caraïbes**

Compagnie aérienne régulière spécialiste des Antilles, Air Caraïbes emploie 800 collaborateurs. En 2007, la compagnie filiale du groupe vendéen Dubreuil, a transporté 1 050 000 passagers (dont la moitié sur le réseau long courrier), soit une augmentation du trafic passagers de 15% sur 2006. Air Caraïbes opère 14 vols hebdomadaires depuis Paris Orly Sud vers la Guadeloupe (Pointe-à-Pitre) et la Martinique (Fort-de-France).

La compagnie a aménagé les horaires de son réseau régional pour proposer aux passagers en provenance de Métropole des correspondances rapides vers toutes ses destinations caribéennes : Saint-Martin (Grand Case et Juliana), Saint-Barthélemy, Sainte-Lucie, Cuba (La Havane), la Guyane (Cayenne), Haïti (Port au Prince), La République Dominicaine (Saint-Domingue), et récemment le Panama ainsi que le Costa-Rica.

Le 15 décembre 2008, Air Caraïbes reliera en direct et trois fois par semaine Cayenne en Guyane à Paris Orly.

Pour en savoir plus : [www.aircaraibes.com](http://www.aircaraibes.com) ou 0820 835 835

*De toutes les compagnies aériennes régulières nationales desservant les Antilles françaises, Air Caraïbes a été classée numéro 1 par Que Choisir\**

*\* Que Choisir : numéro 461 – juillet-août 2008*